

## INFORMATION ET CONSEIL RETRAITE

### POUR QUI ?

Vous êtes chef d'entreprise ou responsable des ressources humaines et souhaitez accompagner vos salariés et être conseillé sur la thématique de la retraite

### COMMENT ?

Des réunions collectives d'information retraite dans votre entreprise à destination de vos collaborateurs âgés de plus de 55 ans

(minimum 10 salariés, maximum 25 salariés par réunion)

### OBJECTIF ?

Conseiller les employeurs et les salariés sur les droits à la retraite, les démarches à effectuer et les services en ligne proposés



### Nos services aux employeurs

Informer pour faciliter  
le passage à la retraite des salariés  
[conseil.entreprise@carsat-lr.fr](mailto:conseil.entreprise@carsat-lr.fr)  
sur notre site  
[www.carsat-lr.fr](http://www.carsat-lr.fr)

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

Pour accéder aux informations et services en ligne sur votre retraite et votre dossier

[www.youtube.com/lassuranceretraite](http://www.youtube.com/lassuranceretraite)

**3960**

Service 0,06 € / min  
+ prix appel

De l'étranger, composez le 09 71 10 39 60

SECURITE SOCIALE  
  
**l'Assurance  
Retraite**  
Languedoc-Roussillon

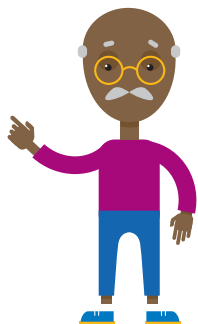
# Employeurs

## Les réunions d'information et de conseil retraite



## La réunion d'information collective

Durant cette conférence collective animée par un expert de la retraite, les thèmes suivants sont abordés.



- Le compte retraite et son contenu
- Les modalités de départ
- Le calcul de la retraite
- Les différents dispositifs à disposition des salariés : retraite anticipée carrière longue, retraite pour handicap, retraite pénibilité, retraite progressive, cumul emploi retraite, surcote, etc.
- Les services sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

- Les réunions d'information et de conseil retraite sont destinées à l'ensemble des salariés, managers, personnels RH et instances représentatives du personnel en tant que personnes relais
- Elles sont gratuites : l'intervention de l'animateur et ses conseils sont délivrés au titre de la mission de service public de l'Assurance retraite
- Elles sont menées par un animateur de l'Assurance retraite qualifié et expérimenté



## lassuranceretraite.fr : des services personnalisés pour que vos salariés préparent et gèrent leur retraite sereinement

- Consulter, mettre à jour sa carrière
- Obtenir son âge de départ à la retraite
- Télécharger la liste personnalisée de ses démarches retraite
- Estimer le montant de sa retraite
- Demander sa retraite (service interrégimes pour la retraite de base et complémentaire)

